



CIRCULAIRE N° 3681 DU 12/08/2011



Ministère
de la Communauté française

Wallonie

CIRCULAIRE	Informative	Administrative	Projet
OBJET	Développer les compétences numériques en Communauté française « L'école numérique de demain » - Un nouveau plan TIC au service de l'Education - Lancement d'une enquête participative s'adressant à tout le corps enseignant de la mi-août à la mi-octobre via une plate-forme WEB « enquête d'opinion / récolte de propositions » sur la thématique « Décrivez votre école numérique de demain »		
DESTINATAIRE	Directions Centres PMS	Fondamental et secondaire Ordinaire et spécialisé	
RÉSEAU	Tous		
PÉRIODE	Année scolaire 2011-2012		
ÉMETTEURS	Ministre de l'Enseignement supérieur, en charge de l'Economie, des PME, du Commerce extérieur et des Technologies nouvelles Ministre de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale		
SIGNATAIRES	Jean-Claude MARCOURT - Marie-Dominique SIMONET		
CONTACTS	- Pour l'Enseignement fondamental ordinaire et l'Enseignement fondamental et secondaire spécialisé Jean-François DELSARTE (Cabinet de la Ministre SIMONET) 02/801.78.54 - jean-francois.delsarte@gov.cfwb.be - Pour l'Enseignement secondaire ordinaire Jean-Paul HOGENBOOM (Cabinet de la Ministre SIMONET) jean-paul.hogenboom@gov.cfwb.be - Pour l'Enseignement supérieur Raymonde YERNA (Cabinet du Ministre MARCOURT) 081/234.158 - raymonde.yerna@gov.wallonie.be		
DOCUMENTS À RENVOYER	NON		
DATE LIMITE D'ENVOI			
NOMBRE DE PAGES	3 pages		
MOTS-CLÉS	Enquête, numérique, CYBERCLASSE, TIC		

- A Madame et Messieurs les Gouverneurs ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres et Echevins de l'Instruction publique ;
- Aux Pouvoirs de tutelle des Communes ;
- Aux Organes de représentation et de coordination ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement fondamental et secondaire, ordinaires et spécialisé, de Promotion sociale subventionnés par la Communauté française et situés en Région wallonne ;
- Aux Chefs des établissements d'enseignement fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé, de Promotion sociale organisés ou subventionnés par la Communauté française et situés en Région wallonne ;
- Aux Directeurs des départements pédagogiques des Hautes écoles organisées ou subventionnées par la Communauté française et situés en Région wallonne ;

Pour information :

- Aux Membres des services d'Inspection ;
- Aux Membres du Service général d'Inspection ;
- Aux Organisations syndicales ;
- Aux Directeurs des Centres psycho-médico-sociaux organisés ou subventionnés par la Communauté française.

-

Madame, Monsieur,

Nous vous invitons à prendre connaissance de **l'appel à projets** : Développer les compétences numériques en Communauté française « **L'école numérique de demain** » - **Un nouveau Plan TIC au service de l'Éducation** et du lancement d'une enquête participative s'adressant à tout le corps enseignant de la mi-août à la mi-octobre via une plate-forme WEB « enquête d'opinion / récolte de propositions » sur la thématique « Décrivez votre école numérique de demain ».

Les Gouvernements wallon, de la Communauté française et de la Communauté germanophone font, depuis plus de 10 ans, de la lutte contre la fracture numérique à l'école une priorité. Après le plan Cyberécole lancé dès 1999, celle-ci se traduit actuellement par la mise en œuvre du Projet Cyberclasse, qui repose sur l'accord de coopération relatif à l'équipement informatique des écoles, conclu, en 2005, entre la Région wallonne, la Communauté française et la Communauté germanophone.

L'échéance du Plan Cyberclasse étant programmée en 2012, un Groupe de réflexion Communauté française – Communauté germanophone - Wallonie sur la suite et sur la manière de « Réussir l'école numérique en Communauté française, en ce compris la Communauté germanophone » s'est créé à l'initiative des Ministres de l'Enseignement et des Technologies nouvelles.

Cette réflexion s'est nourrie de l'expérience du projet Cyberclasse, des constats du « Baromètre TIC 2010 » de l'AWT et des débats menés tant au niveau de l'AGERS que de l'AWT et de leurs partenaires respectifs, en ce compris au niveau européen, sur les enjeux éducatifs, économiques et sociétaux de l'intégration des Technologies de l'Information et de la Communication à l'école.

Le Groupe de réflexion vient de finaliser un ensemble de propositions qui sont actuellement soumises aux Gouvernements.

Elles ont pour ambition de soutenir les axes stratégiques d'un nouveau plan TIC pour l'école numérique de demain, de nature à stimuler l'usage des TIC dans les pratiques pédagogiques ainsi que dans l'éducation des jeunes à une utilisation créative et responsable des TIC.

Il va sans dire que la mise en œuvre de ce nouveau Plan stratégique d'intégration des Technologies de l'information et de la communication dans l'école ne peut réussir que si les enseignants y voient une opportunité d'accroître la qualité de leurs pratiques professionnelles en intégrant les TIC dans les processus d'apprentissage de leurs disciplines.

Aussi une enquête participative s'adressant à tout le corps enseignant sera lancée de la mi-août à la mi-octobre 2011, via une plate-forme WEB « enquête d'opinion / récolte de propositions » sur la thématique « Décrivez votre école numérique de demain ».

Cette enquête participative se complétera par des rencontres-séminaires de façon à toucher l'ensemble des interlocuteurs concernés :

- les représentants des réseaux et des cadres du système éducatif (y compris l'IFC) ;
- les représentants de l'enseignement obligatoire et maternel ;
- les représentants de l'enseignement supérieur et, en particulier, de la catégorie pédagogique.

Les résultats de cette enquête et l'exploitation de ces résultats par un(e) expert(e) universitaire seront communiqués lors d'un colloque organisé en novembre 2011.

Sur la base des résultats de cette enquête participative et des séminaires de rencontres avec les acteurs de terrain, un appel à « projet pédagogique intégrant les TIC / TICE¹ » sera lancé aux écoles de l'enseignement obligatoire (primaire, secondaire, spécialisé) et de l'enseignement non obligatoire (enseignement de promotion sociale et hautes écoles de la catégorie pédagogique).

L'objectif de cet appel à projets est d'expérimenter des scénarios novateurs (exploitant classes mobiles, tableaux interactifs, tablettes, manuels numériques, intranet, e-learning, réseaux sociaux, ...).

L'évaluation de ces expériences pilotes devra permettre d'objectiver les besoins des élèves et des étudiants, des (futur-e-s) enseignant-e-s, des cadres éducatifs ainsi que les réponses apportées, voire à apporter, pour rencontrer ces besoins et les objectifs stratégiques évoqués ci-avant. Elle tiendra également compte des conditions de succès et des coûts associés.

25 projets, qui bénéficieront d'une subvention de la Région wallonne, seront sélectionnés sur base de la qualité des projets pédagogiques proposés, d'un équilibre par niveau d'enseignement et par réseau et d'une répartition géographique sur tout le territoire de la Wallonie. Une nouvelle circulaire d'appel à projets vous parviendra ultérieurement à ce sujet.

Les porteurs des projets sélectionnés seront en outre accompagnés par des experts en gestion de projets TICE et bénéficieront d'un minimum de 2 journées de formation adaptée à leur projet.

La réussite de ce processus dépend de l'implication de l'ensemble des équipes éducatives. Votre action en tant que chef d'établissement est essentielle pour entraîner l'adhésion de vos enseignants, particulièrement dès cette première phase de consultation.

Nous espérons dès lors que vous ne manquerez pas de les inciter à participer en nombre à cette enquête dont les résultats influenceront prioritairement la mise en place d'un nouveau Plan d'intégration des technologies de l'information et de la communication dans les écoles.

¹ TICE : technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement

De plus amples informations concernant ce nouveau plan TIC seront prochainement disponibles sur le site <http://www.ecolenumerique.be> .

Nos collaborateurs gestionnaires de ce dossier se tiennent bien sûr à votre disposition pour toute information complémentaire.

Jean-Claude MARCOURT

Marie-Dominique SIMONET

Ministre de l'Enseignement supérieur,
en charge de l'Economie, des PME,
du Commerce extérieur et des
Technologies nouvelles, en Région
wallonne

Ministre de l'Enseignement
obligatoire et de Promotion sociale